

# CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'EFFLUENTS D'ELEVAGE POUR UNE UNITE DE METHANISATION

Dans le cadre d'une valorisation énergétique de matières organiques contenu dans les effluents d'élevage et de matières végétales d'origine agricole, il est convenu entre :

SCEA Domaine de la Croix Morin, Beaumène, 37 120 COURCOUE, dont le gérant est M. Bauke Jan WIERSMA, *dénommé le fournisseur d'effluents d'élevage*, et

SAS Biogaz La Croix Morin, Beaumène, 37 120 COURCOUE, dont le gérant est M. Bauke Jan WIERSMA, *dénommé l'unité de méthanisation*,

Ce qui suit :

## Article 1

Le fournisseur d'effluents d'élevage s'engage à mettre à disposition de l'unité de méthanisation une quantité d'effluents d'élevage correspondant à :

Effluents d'élevage	Quantité prévisionnelle (an)
Fumier de bovins	1 150 T
Effluents liquides de bovins Très grande majorité de lisier et eaux usées de salle de traite	18 250 m3

## Article 2

L'unité de méthanisation s'engage à recevoir les effluents mentionnés à l'article 1 en vue de les valoriser pour une production d'énergie par méthanisation. Elle en devient responsable à la livraison.

Elle s'engage également à valoriser le digestat produit par l'unité de méthanisation, en tant que matières fertilisantes dans le respect de l'arrêté du 13 juin 2017 approuvant un cahier des charges pour la mise sur le marché et l'utilisation de digestats de méthanisation agricoles.

L'unité de méthanisation s'engage à assurer une bonne utilisation agronomique du digestat sur les parcelles agricoles qui recevront les épandages de ce digestat

## Article 3

La présente convention porte sur une durée de 3 années à compter de la date de l'arrêté préfectoral d'autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement du producteur, puis renouvelable annuellement par tacite reconduction.

## Article 4

La résiliation de la présente convention nécessite un préavis de 6 mois adressé par écrit (pli recommandé) à l'autre signataire ainsi qu'à la Préfecture.

Fait à Courcoué, le

Le fournisseur d'effluents  
SCEA Domaine de la Croix Morin

L'unité de méthanisation  
SAS Biogaz La Croix Morin